

# **PROBLÉMATIQUE POUR UNE MEILLEURE GESTION DU MULTILINGUISME SOCIAL DE TYPE AFRO-EUROPÉEN EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA**

**Jean BAKA**

*Service de Linguistique  
Africa Museum (MRAC)  
B-3080 Tervuren*

e-mail: [j.baka@swing.be](mailto:j.baka@swing.be)

## ***SUMMARY***

### ***Planning Policy on afro-european multilingualism in Sub-Saharan Africa***

*Generally two types of multilingualism are distinguished: individual multilingualism and social multilingualism. This paper has a double aim:  
1. The analysis of the solutions designed for the management of social multilingualism in general and afro-european multilingualism in particular.*

*2. The proposal of a language policy approach, which takes into account ethnic differences, cultural particularities and the importance of languages of mass communication. This approach will allow democratise the education system by an augmentation of school attendance rates, the limitation of failures and school desertion and annihilation of illiteracy and rural exodus.  
The approach offered is exemplified by the case of Republic of Congo.*

**Key Words:** *Multilingualism, Congo-Brazzaville, Language Policy, Language Education, Indigenous Development, Sub-Sahara Africa.*

## **INTRODUCTION**

Le multilinguisme est la situation linguistique qui conduit un sujet ou des sujets parlants à utiliser alternativement, suivant les milieux ou les situations, au moins deux langues différentes (Bussmann, 1996).

On distingue généralement:

- \* le multilinguisme individuel qui intéresse un sujet parlant
- \* le multilinguisme social qui intéresse toute une communauté.

Le présent article s'intéresse au multilinguisme social. Il a pour but de montrer que sa gestion actuelle en Afrique subsaharienne et les pratiques qu'elle engendre sont incompatibles avec les attentes des couches majoritaires des populations africaines. De plus, ces pratiques, si elles se poursuivent, pourront à terme mener à l'extinction ou à la glottophagie, par étapes successives, des langues ou parlers vernaculaires et véhiculaires africains.

Il paraît donc urgent de remédier à cet état de fait. C'est pourquoi, après un bref aperçu de l'état de la question, l'article ébauche quelques perspectives qui sont en adéquation avec une gestion du multilinguisme (ou bilinguisme, si uniquement deux langues en présence)

respectueuse de l'environnement socioculturel et des réalités socio-économiques des États de l'Afrique subsaharienne.

## **I. LA COMMUNICATION EN AFRIQUE: ETAT DE LA QUESTION**

Au sein des États de l'Afrique contemporaine, il existe un type de communication souvent organisé en trois niveaux (Baka, 1989; Calvet, 1991; Pasch, 1994; Tabi-Manga, 2000):

1. Un ou plusieurs parlars vernaculaires ('langues maternelles') qui se limitent à la communication locale, familiale, villageoise ou ethnique.

À l'exception de quelques rares cas comme le Burundi, le Cap-Vert, le Lesotho, la Réunion, le Rwanda, la Somalie, le Swaziland ou Djibouti, les pays africains comptent des dizaines de parlars vernaculaires (Mann & Dalby, 1987).

Néanmoins, certains sont intelligibles entre eux, soit parce qu'ils sont les dialectes d'une même langue (cas le plus fréquent), soit parce qu'ils sont en contact permanent (rare).

Les créoles et les pidgins sont inclus dans les vernaculaires et/ou les véhiculaires suivant qu'ils sont langue 'maternelle' cas du kriolo de Cap-Vert ou langue véhiculaire comme le kriol de la Guinée-Bissau.

2. Un ou plusieurs parlars véhiculaires qui élargissent la communication familiale ou locale au-delà du village, de la région et/ou du groupe ethnique. Ces parlars de masse et de large communication nationale ou inter étatique réduisent l'impression de mosaïque linguistique que l'on attribue souvent à l'Afrique (Grégoire, 1990; Calvet, 1991).

C'est ainsi que la République Démocratique du Congo "RDC" compte plus de 200 parlars vernaculaires mais seulement 4 parlars véhiculaires sont utilisés à l'échelle nationale. Ce sont: monokutuba (aussi appelé kituba ou encore kikoongo ya leta), lingala, luba et swahili. De même, on dénombre environ 72 parlars vernaculaires en République du Congo 'Brazzaville' face à 2

parlers véhiculaires nationaux. Je reviendrai plus loin sur le cas de ce pays.

Mis à part le cas particulier de la République Gabonaise, les états multilingues de l'Afrique subsaharienne connaissent une situation comparable à celle des deux Congo (Mann & Dalby, 1987; Calvet, 1992; Thomason, 1997).

3. Un parler européen qui est suivant le pays, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien ou le portugais. De manière générale, les sujets qui utilisent les parlers européens de façon plénière sont peu nombreux. Leur utilisation se fait plus souvent dans un cadre formel, dans l'administration et à l'école (Mann & Dalby, 1987; Baka, 1989). Néanmoins, on assiste de plus en plus à une intensification de leur implantation au-delà du cadre formel (Aelia, 1983; Baka, 1989; Tabi-Manga, 2000).

Le sujet africain est donc virtuellement multilingue (Renard, 1991). Il utilise généralement, avant tout apprentissage scolaire, deux parlers: celui de ses parents ('langue maternelle' ou mieux langue 1<sup>ère</sup>) et celui dont sa communauté d'origine se sert pour une plus large communication (langue véhiculaire ou mieux langue 2<sup>nde</sup>). Il s'agit donc ici d'un bilinguisme (ou multilinguisme) social de type afro-africain.

Le monolinguisme est fréquent dans le cas où la langue 2<sup>nde</sup> s'est substituée à la langue 1<sup>ère</sup> ou lorsque cette dernière joue à la fois le rôle de parler vernaculaire et véhiculaire. Je reviendrai sur le cas du laadi (ou lari) en République du Congo.

Avec la scolarisation, un parler européen vient s'ajouter. L'Africain scolarisé parle généralement, voire nécessairement, un parler européen et, au moins, un parler africain (Baka, 1989; Manessy, 1995). C'est le multilinguisme social de type afro-européen.

Quel que soit le type de multilinguisme considéré, on note un phénomène irréversible de glottophagie (Calvet, 1987).

Les parlers véhiculaires (langues 2<sup>ndes</sup>) sont, surtout dans les centres urbains, en perpétuelle concurrence avec les parlers vernaculaires (langues 1<sup>ères</sup>) auxquels ils se substituent de plus en plus (Baka, 1989;

Chaudenson, 1989; Pasch, 1994; Thomason, 1997; Tabi-Manga, 2000).

Si ce phénomène n'est pas endigué par un aménagement linguistique adéquat, on assistera en Afrique à un nouveau type de communication organisé en deux niveaux: langue ou parler véhiculaire africain d'une part et langue ou parler européen d'enseignement d'autre part.

Une telle évolution pourra, à terme, provoquer un nivellement des cultures et, dans la situation qui doit opposer un parler européen valorisé - langue d'enseignement et de l'administration - à un ou plusieurs parlers véhiculaires africains (généralement) non valorisés, une marginalisation complète, une extinction de l'ensemble des parlers de souche africaine ou du moins leur créolisation.

*Quels sont dans les faits l'évolution de la situation sociolinguistique actuelle?*

Cette évolution peut être résumée à travers quelques analyses reprises à des auteurs qui ont traité de la situation du Congo-Brazzaville.

Jean Dello (1985:361), dans son texte 'Jeunesse et langue maternelle à Pointe Noire (Congo)', relève que: "Dans les milieux urbains (rues, marchés, dispensaires, fontaines, écoles...) où l'on rencontre plusieurs ethnies, ... les langues maternelles (parlers vernaculaires) se diluent au fur et à mesure que les générations se succèdent. Seuls, en ce moment, le kituba (munukutuba), le lingala et le français émergent de cette sélection". Quelques années plus tard, Jean Baka (1989:120-1), qui s'intéresse à l'apprentissage linguistique des jeunes scolaires de Pointe Noire, note pour sa part qu'à Pointe Noire, le laadi s'impose aux (populations) originaires de la région du Pool, le lingala ... aux originaires des régions du nord (Plateaux, Cuvette, Sangha et Likouala) et le munukutuba à ceux des autres régions du sud (Kouilou, Niari, Bouenza, Lékoumou). ... Ces trois parlers véhiculaires sont en train de remplacer la majorité des parlers vernaculaires comme 'langues 1<sup>ères</sup>'. C'est l'étape 1 de la disparition des parlers africains, ici celle des parlers vernaculaires. L'étape suivante est celle qui opposera le(s) véhiculaire(s) congolais dominant(s) à la langue d'enseignement, le français. En effet, bien que cela soit encore isolé, le français est déjà à Pointe Noire la langue 1<sup>ère</sup> (le munukutuba ou un autre véhiculaire

étant la langue 2<sup>nd</sup>e) voire la langue unique (monolinguisme) de plusieurs enfants congolais".

Dans son article intitulé 'Brazzaville: Note sur la situation linguistique de deux quartiers', Annie Le Palec (1983:40) souligne que: "Si l'on fait une comparaison entre les anciens quartiers de Brazzaville (Baongo, quartier homogène) et les quartiers en voie d'urbanisation (Mfilou, quartier hétérogène), nous assistons à un développement de l'emploi des langues véhiculaires nationales...Il apparaît que le munukutuba remplace le lari dans certaines de ses fonctions. Quant à la langue française, bien qu'il y ait une langue véhiculaire nationale dans chaque quartier très largement utilisée, elle est employée peu sur les marchés, peu à la maison, mais dans une proportion non négligeable dans la vie de quartier".

Josué Ndamba (1987:6), qui examine cette même évolution dans le Pool et à Brazzaville, va plus loin puisqu'il souligne qu'en dépit du fait que le caractère unitif représente un facteur largement positif, le développement des langues véhiculaires (koiné chez l'auteur) en s'appuyant sur la glottophagie des langues vernaculaires, scie du même coup ses propres racines vivifiantes. Dès lors, face au poids du français qui bénéficie d'énormes moyens de pression, les véhiculaires se trouvent handicapés et promus à une élimination progressive; d'abord par un phénomène de sabirisation (i.e les véhiculaires sont de plus en plus saturés par l'invasion des termes du français), ensuite par une élimination progressive au profit du français".

Une décennie après Annie Le Palec, Martial Nkouka (1993:9), qui traite de l'"Émergence des langues véhiculaires comme langues 1<sup>ères</sup> chez les adolescents de Brazzaville", note que: "la plus grande majorité des adolescents des deux arrondissements - Baongo (sud de Brazzaville) et Ouenzé (nord de Brazzaville) - ont les langues véhiculaires comme langues 1<sup>ères</sup>. Le français et le laari sont les deux langues les plus usitées comme langues 1<sup>ères</sup> à Baongo. Par contre, c'est le français et le lingala qui sont les plus utilisés à Ouenze".

Les faits décrits ci-dessus intéressent le Congo-Brazzaville, mais ceux-ci ne sont pas propres à ce pays. En effet, des faits similaires ont été observés et analysés dans la majorité des villes des États multilingues de l'Afrique subsaharienne (Turcotte, 1980, Dumont,

1983; Chaudenson, 1989; Calvet, 1992; Manessy, 1995; Pasch, 1997; Tabi-Manga, 2000).

Quelle(s) solution(s) peut-on envisager pour endiguer ce phénomène de disparition progressive des parlers vernaculaires au profit des parlers véhiculaires d'une part et, d'autre part, pour faire de sorte que les parlers vernaculaire et véhiculaire africains coexistent, de façon harmonieuse, avec les parlers européens?

## **II. QUELLE(S) SOLUTION(S) POUR LE MULTILINGUISME SOCIAL?**

Plusieurs solutions sont ou ont déjà été envisagées pour la gestion du multilinguisme social en Afrique. Celles-ci varient suivant les auteurs et ne sont souvent pas compatibles les unes avec les autres.

Après avoir examiné les quatre solutions principales envisagées à ce jour, je les analyserai afin de mettre en évidence celle qui paraît être la plus en adéquation avec les réalités économiques et culturelles et qui rencontre les aspirations des populations africaines.

1. Les parlers vernaculaires africains sont trop nombreux pour pouvoir être introduits dans une réforme du système éducatif. Il faudrait (donc) intensifier l'implantation des parlers européens par l'enseignement et l'alphabétisation.  
En fait, il s'agit du maintien du statu quo puisque c'est l'état actuel des choses dans la majorité des États africains (ACP-CEE, 1990; Calvet & al., 1991), surtout dans ceux qui se réclament de la francophonie comme la Côte d'Ivoire (Turcotte, 1980).
2. Choisir un ou plusieurs parlers vernaculaires pour assurer les premiers apprentissages de base, particulièrement dans les deux ou trois premières années primaires. Le cursus scolaire se poursuivrait dans un parler européen, par exemples l'anglais pour le Nigéria, le français pour le Bénin ou le portugais pour l'Angola.  
Cette solution – qui relève de la vision la plus largement partagée par les africanistes occidentaux (CSA, 1962; Renard & al. 1985;

Renard, 1991; Poth, 1990) – a été déjà envisagée, théoriquement ou pratiquement, dans quelques États africains comme le Rwanda. En effet, l'enseignement se faisait, entre 1980 et 1992, en kinyarwanda pendant les huit premières années primaires. Depuis 1993, le kinyarwanda n'intervient, comme véhicule d'enseignement, qu'au cours des trois premières années primaires, le reste du cursus scolaire se faisant dans les parlers européens.

3. Le choix des parlers vernaculaires par rapport à d'autres est difficile à assurer. Il faudrait donc exclure les vernaculaires dans toute réforme du système éducatif. Seuls les parlers véhiculaires, de concert avec les parlers européens, serviraient de véhicules d'enseignement (Houis, 1980; Chaudenson, 1991; Vanderlinden & al., 1991).

Cette solution présente le désavantage de marginaliser et d'inférioriser l'ensemble des parlers vernaculaires. Le but inavoué est bien entendu d'assurer la disparition de ces parlers qui, d'emblée, souffrent d'un manque de reconnaissance officielle. C'est la solution que préconise la République du Congo puisque la constitution de ce pays (Constitution du 20-01-2002) stipule, en son article 6, alinéas 3 & 4, que: "La langue officielle est le français. Les langues nationales véhiculaires sont le lingala et le kituba".

Or, les parlers vernaculaires sont le véhicule par excellence des diversités culturelles et/ou ethniques au sein des États.

4. L'ensemble des parlers vernaculaires doivent assurer les apprentissages de base au cours des trois ou quatre premières années primaires (Unesco, 1966+1979, ACP-CEE, 1990; Calvet & al., 1991). Il s'agit bien entendu de parlers des communautés linguistiques importantes ou susceptibles de financer un enseignement dans le cadre d'une communautarisation ou d'une régionalisation. Le parler véhiculaire (s'il existe) de la communauté d'origine doit être enseigné durant cette période. À partir de la 4<sup>ème</sup> ou de la 5<sup>ème</sup> primaire jusqu'à la fin du secondaire, c'est ce parler véhiculaire qui sera langue d'enseignement (Sylla, 1991).

L'apprentissage des parlers vernaculaires pourra se poursuivre au-delà du primaire comme une matière culturelle ou optionnelle



(Renard & al., 1985). L'introduction, comme matière, d'un autre parler véhiculaire national et/ou interétatique, doit intervenir au plus tard au début du secondaire. C'est à la même période que devra être introduit le parler européen préconisé par chacun des États africains. L'emploi de celui-ci, comme véhicule d'enseignement au secondaire, doit se limiter aux seuls domaines où il n'existe pas encore d'outils didactiques et de manuels adaptés (Sow, 1977).

Les dispositions linguistiques en vigueur dans le secondaire doivent être maintenues dans l'enseignement supérieur et universitaire. Toutefois, les parlers européens ne doivent pas être totalement évacués. Ils doivent être reconnus comme langues des échanges commerciaux et internationaux au niveau continental et extra-africain.

Cette dernière perspective me semble une solution de compromis puisqu'elle tient compte à la fois des différences ou spécificités ethniques et de l'importance des parlers de grande communication (Unesco, 1979; Doneux & Gasana, 1990; Blanchet, 1992; Baka, 1995+99; Tabi-Manga, 2000).

En effet, comme le souligne L.-J. Calvet (1991:16), "il est stupide de vouloir choisir une langue officielle ou une langue de scolarisation qui ne correspond pas à la fois à la pratique et aux sentiments linguistiques d'une majorité de locuteurs".

Il est évident que la solution 4 (supra) à laquelle je souscris a un coût mais les trois autres solutions ne le sont pas moins.

En effet, pour la solution 1 par exemple, la Côte d'Ivoire l'a expérimentée mais n'y est pas (encore) parvenue. Or, de nombreux fonds ont été alloués pour intensifier l'implantation du Français. De plus, cela a eu pour conséquence, e.a, l'émergence d'un créole qui se démarque nettement du français standard, celui utilisé dans le cursus scolaire (Turcotte, 1980).

D'ailleurs, il en est de même de l'alphabétisation dans une langue qui n'est pas celle de la majorité ou qui ne correspond pas aux pratiques et aux besoins de la majorité des locuteurs ou des populations. Celle-ci est nécessairement vouée à l'échec.

Quant à la solution 2 énoncée ci-dessus, elle me semble limitée. Celle-ci ne peut s'appliquer qu'à des pays monolingues comme le Rwanda (supra) ou à des pays multilingues comme le Gabon mais où il n'y a pas (encore) émergence de parlars véhiculaires à l'échelle nationale. À l'inverse de la solution 3 (supra), qui passe sous silence l'existence des parlars vernaculaires, la solution 2 ne fait pas mention des parlars véhiculaires. Or, ceux-ci ont un caractère unificateur.

Pour illustrer, en pratique, la solution 4 qui est retenue ici comme la meilleure perspective pour une gestion adéquate du multilinguisme social afro-européen, je propose son application au cas concret du Congo-Brazzaville.

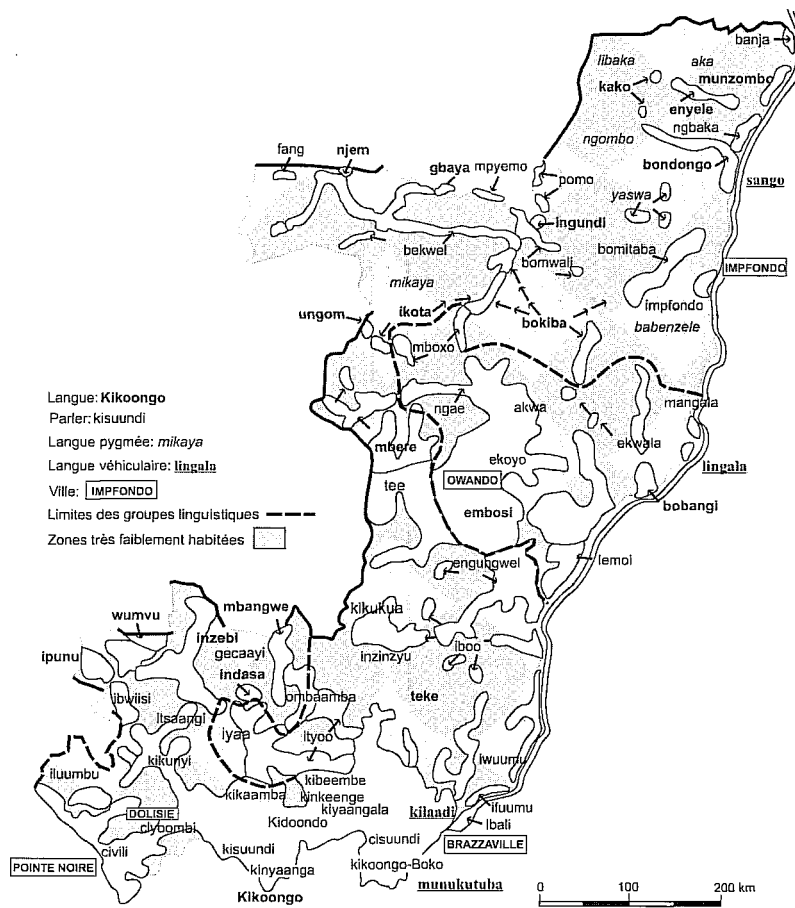
Mais bien avant, je présenterai la situation linguistique de ce pays (Alac, 1987; Bouka & Ndamba, 1992).

### **III. LE MULTILINGUISME SOCIAL EN PRATIQUE: CAS DU CONGO**

La République du Congo est située en Afrique centrale, à cheval sur l'équateur. Elle est frontalière avec cinq pays:

- la République Centrafricaine, au nord
- la République Démocratique du Congo "RDC", à l'est et au sud-est
- l'Angola (Enclave du Cabinda), à l'extrême sud-est
- le Gabon, à l'ouest
- le Cameroun, au nord-ouest

On dénombre au Congo-Brazzaville environ 72 parlars vernaculaires et 4 parlars véhiculaires (voir carte).



Les parlers vernaculaires appartiennent à quatre groupes linguistiques principaux. Ce sont:

1. Groupe Koongo (H10): beembe, doondo, gaangala, kaamba, kisuundi, ci-suundi, kunyi, koongo-Boko, nkenge, vili, yoombi, etc...

2. Groupe Te(k)e (B70): boo, fuumu, küküa, ngungwel, wuumu, te(k)e-Alima, te(k)e-kale, teke-caayi, nzinzju, yaa, etc...
3. Groupe Mbochi (C20): akwa, koyo, kwala, mbochi-Bunji, mbochi-Ole, mbochi-Olembe, mboxo, ngae, etc...
4. Groupe Njem (A80): bekwel, mpyemo, mwali, njem, etc...

À côté des quatre principaux groupes, il existe beaucoup d'autres mais qui sont généralement moins pourvus en nombre de locuteurs et/ou de parlers. Ce sont:

- \*Groupe Kako (A90): kako, pomo et kweso
- \*Groupe Kota (B20): kota, mbangwe, ndasa, et wumvu
- \*Groupe Sira (B40): punu, luumbu et bwisi
- \*Groupe Nzebi-Tsangi (B50): nzebi et tsangi
- \*Groupe Mbere (B60): mbamba et mbere (mbeti)
- \*Groupe Kiba (C00): aka, kiba, bole et leke
- \*Groupe Ngundi (C10): bomitaba, ngundi et ngili
- \*Groupe Ngala (C30): bangi, moy (lemoi) et ngala
- \*Groupe Bonzo: munzombo et impfondo
- \*Groupe Gbaya: baka, banja, gbaka, gbaya, ngombo et yaswa

On note rarement des parlers vernaculaires isolés et qui ne font pas partie d'un groupe. Ceux qui sont relevés sont les suivants: fang (A70), bondongo et eneyele (parlers bantu de la région de la Likouala non encore classés), benzele (parler pygmée de la Likouala).

Les locuteurs des parlers koongo (H10) se rencontrent essentiellement au centre (région du Pool) et au sud du pays (Kouilou, Niari, Bouenza, Lekoumou) où sont également localisés ceux qui utilisent les parlers sira (B40) et nzebi-tsangi (B50). Tandis que les locuteurs des parlers mbochi (C20), kiba (C00), ngundi (C10), ngala (C30), njem (A80), kako (A90) et bonzo se trouvent localisés au nord.

Les locuteurs des parlers te(k)e (B70) se rencontrent à la fois au nord (régions des Plateaux et de la Cuvette), au sud (régions de la Lékoumou, de la Bouenza, du Niari et du Pool) ainsi qu'au centre du pays (région du Pool). Il en va de même pour les locuteurs mbere (B60): mbere au nord (Cuvette) et mbamba au sud (Lekoumou) ou

encore des locuteurs kota (B20): kota au nord (Cuvette) et les autres (wumvu, ndasa, mbangwe) au sud (Lekoumou).

En ce qui concerne les quatre principaux véhiculaires, ils sont, par ordre d'importance (nombre de locuteurs), le munukutuba ou kituba (aussi appelé kikoongo véhiculaire), le lingala, le laadi (lari) et le sango.

Le kituba est reconnu comme langue véhiculaire nationale au même point que le lingala (Constitution du 20-01-02). Il est le parler véhiculaire utilisé, surtout dans les centres urbains du sud (Pointe Noire, Dolisie, etc) et dans certaines communes du sud de Brazzaville (Mfilou, Makelekele) et du centre (Moungali), par les populations d'origine koongo, sira, kota, mbere et teke (du sud). Son aire d'expansion s'étend sur l'ensemble des régions du sud, à l'exception du Pool.

Le kikoongo dit 'véhiculaire' est aussi utilisé au Congo-Kinshasa (RDC) et reconnu comme langue véhiculaire nationale tandis que le kikoongo dit 'dialectal' est reconnu comme langue nationale en Angola (Baka, 1992+1993).

Le lingala est le parler véhiculaire utilisé par les populations d'origine te(k)e (du nord), ngala, mbochi, njem, kiba, ngundi, kako, bonzon et, dans une moindre mesure, celles d'origines ngbaka (ou oubanguienne) et bonzo. Son aire d'expansion couvre les régions des Plateaux, de la Cuvette, de la Sangha et de la Likouala, auxquelles il faut ajouter les quartiers nord de Brazzaville (Talangai, Ouenze, Poto Poto) et du centre (Moungali). Le lingala est aussi reconnu comme langue véhiculaire nationale au Congo-Kinshasa.

Le laadi, qui n'est pas reconnu comme langue véhiculaire nationale, est une autre variété véhiculaire du kikoongo (Jacquot, 1971). Il est le parler véhiculaire utilisé essentiellement par les populations koongo (cisuundi, koongo-Boko, gigaangala) et teke (wuumu, fuumu, etc) originaires de la région du Pool dans laquelle se trouve Brazzaville. Cette région divise le pays en deux grands ensembles linguistiques, le lingala au nord et le munukutuba au sud. Mais le laadi coupe l'aire d'expansion du munukutuba au niveau de la région du Pool (Alac, 1987).

Le sango est le parler véhiculaire utilisé au nord de la ville d'Impfondo (région de la Likouala) jusqu'à la frontière avec la République Centrafricaine.

Le sango n'est pas reconnu comme langue véhiculaire nationale au Congo-Brazzaville. C'est ainsi que son aire d'expansion fait officiellement partie de celle du lingala comme celle du laadi fait, officiellement, partie de celle du kituba. Le sango est, par contre, le parler véhiculaire par excellence en Centrafrique où il jouit du statut privilégié de langue officielle nationale (Pasch, 1994).

De quelle façon pourra-t-on agencer tous ces parlers, vernaculaires et véhiculaires, dans une politique d'enseignement au Congo-Brazzaville? Pour rappel, le français est la seule langue officielle au Congo, il est la langue de l'enseignement. L'ensemble du cursus scolaire se fait donc dans cette langue. Le lingala et le munukutuba, qui jouissent du statut de langue véhiculaire nationale (supra), ne sont enseignés, comme matières, que dans les départements de linguistique et de traditions orales à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. L'alphabétisation dans les langues nationales, y compris véhiculaires, est presque inexistante.

## **Au Primaire**

### **De la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> (ou 4<sup>ème</sup>)**

L'enseignement doit se faire dans les parlers vernaculaires (Lg.1), du moins dans ceux dont les communautés linguistiques (importantes) revendiquent l'utilisation. Il est important de souligner qu'au niveau administratif, il faudra d'abord parvenir à une décentralisation ou à une régionalisation des pouvoirs.

Le munukutuba (au sud du pays et de Brazzaville), le lingala (au nord du pays et de Brazzaville), le laadi (au Pool et au sud de Brazzaville) et le sango (à Impfondo et au nord d'Impfondo) sont enseignés comme matières obligatoires. Suivant la demande, des classes ou des écoles doivent être prévues, dans chaque aire d'expansion linguistique, pour les enfants des autres communautés différentes, par exemple des classes de lingala au sud de Brazzaville, à Pointe Noire ou, à l'inverse, des classes de munukutuba, de laadi au nord de Brazzaville.

En raison de l'intelligibilité de certains parlers, par exemple njem et bekwel, mbochi et koyo, iluumbu, ibwiisi et ipunu, kisuundi, doondo et kaamba, ndasa et kota, etc., la préparation des manuels et des formateurs (instituteurs) seraient communs aux populations dont les parlers sont considérés comme 'totalement' intelligibles.

**De la 4<sup>ème</sup> (ou 5<sup>ème</sup>) à la 6<sup>ème</sup>**

L'enseignement doit se faire - suivant les régions, les villes ou les quartiers - dans les 4 parlers véhiculaires (Lg.2).

Ainsi, par exemples, on pourra avoir des écoles (ou des classes) en:

- \* Munukutuba dans les villes du sud: Pointe Noire, Dolisie, Nkayi, Mossendjo, Sibiti, etc. ainsi que dans certains quartiers de Brazzaville: Mfilou, Plateau des quinze ans (Moungali), Moukondzi Ngouaka (Makelekele), etc.
- \* Lingala dans les villes du nord: Djambala, Owando, Ouesso, Impfondo, etc. ainsi que dans certains quartiers de Pointe Noire: Mvouvou, Loandjili, Raffinerie, etc.
- \* Laadi dans les centres urbains du Pool ainsi que dans certains quartiers de Brazzaville: Bacongo, Makelekele, Moukondo, etc., de Pointe Noire: Mpaka, Loussala, etc. ou de Dolisie: Bacongo. Ici, en fonction des aspirations des parents et/ou des élèves, le munukutuba pourrait déjà être enseigné comme matière dans les écoles ou classes laadiphones.
- \* Sango dans les centres urbains de la Likouala et dans certains quartiers de Brazzaville comme Poto Poto. Ici également, le lingala pourrait déjà être introduit comme matière dans les écoles ou classes sangophones.

Au cours de ce cycle (4<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup>), les parlers vernaculaires (Lg.1) peuvent encore être enseignés comme matières. Cela dépendra, bien entendu, des aspirations des populations ou de leurs attentes en adéquation avec les réalités socio-économiques du moment.

### **Au Secondaire inférieur (7<sup>ème</sup> à 10<sup>ème</sup> année scolaire)**

Les 4 parlers véhiculaires (Lg.2) continuent à être utilisés comme véhicules d'enseignement. Les parlers vernaculaires (Lg.1) demeurent des matières, optionnelles ou fondamentales, en fonction des aspirations des élèves.

Le munukutuba est introduit comme matière obligatoire dans les écoles laadiphones et, comme matière facultative, dans les écoles lingalaphones et sangophones.

De même, le lingala est introduit, comme matière obligatoire, dans les écoles sangophones et, comme matière facultative, dans les écoles kitubaphones et laadiphones.

Le français est introduit comme matière obligatoire dans tout l'enseignement secondaire inférieur.

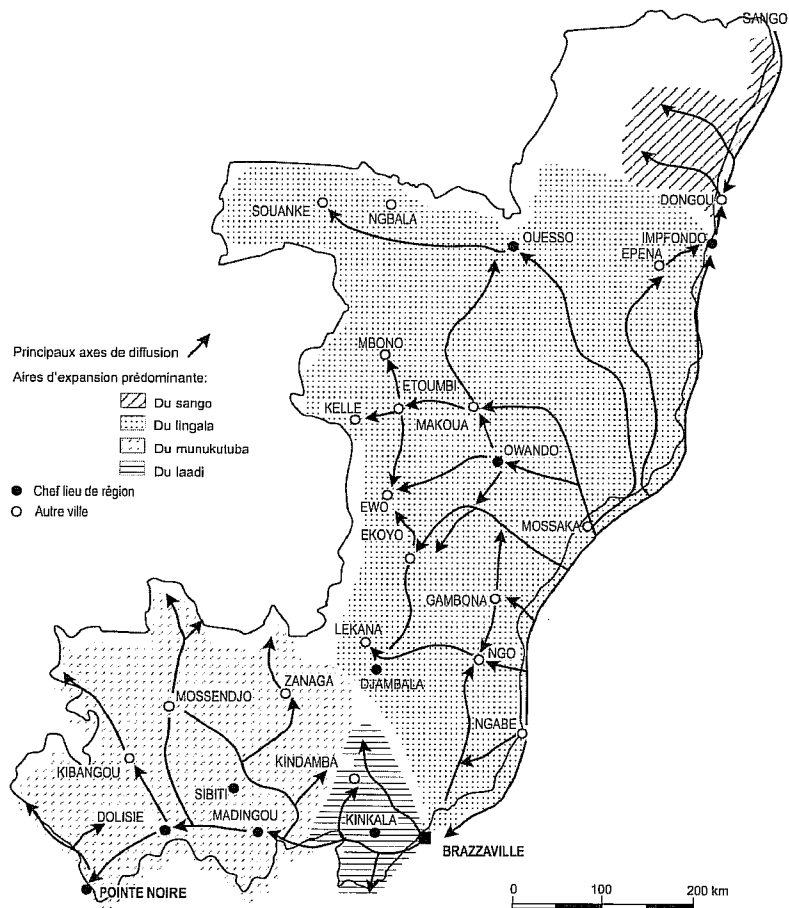
### **Au Secondaire supérieur (11<sup>ème</sup> à 13<sup>ème</sup> année scolaire)**

Seuls le munukutuba (au sud et à Brazzaville) et le lingala (au nord et à Brazzaville) continuent à être utilisés comme véhicules d'enseignement. Le laadi et le sango deviennent des matières optionnelles ou facultatives.

Le français reste une matière obligatoire et, dans certaines conditions, il peut être utilisé comme véhicule d'enseignement.

L'anglais est introduit au programme et est enseigné comme matière obligatoire. Les autres parlers africains (swahili, luba, mbundu, hausa, yoruba, diola, etc) ou étrangers (allemand, arabe, espagnol, italien, néerlandais, portugais, russe, chinois, japonais, etc.) sont enseignés comme matière optionnelle ou facultative.





## Au Supérieur et à l'Université

La situation reste semblable à celle décrite pour le secondaire supérieur, à la différence que:

1. les enseignants dispensent les cours, librement, en munukutuba et/ou en lingala. La connaissance des deux parlers par les étudiants (et les enseignants autochtones) est donc obligatoire.
2. plusieurs matières (liées aux nouvelles technologies ou aux évolutions scientifiques et industrielles récentes) et de nombreux séminaires et conférences se font en français et/ou en anglais. Une bonne maîtrise de deux parlers étrangers est donc vivement recommandée.

#### **IV. QUELS OUTILS DE GESTION POUR LE MULTILINGUISME SOCIAL?**

Pour être efficace, le projet de gestion - tel qu'il est défini ci-dessus - du multilinguisme, devra s'accompagner de plusieurs mesures ou dispositions pratiques. Je ne m'attarderai plus ici sur les détails pratiques vu qu'ils ont déjà été largement explicités par mes prédécesseurs (Renard & al., 1985; Calvet & al., 1991; Vanderlinden & al., 1991).

1. L'alphabétisation des adultes doit se faire dans les mêmes parlers que ceux utilisés dans l'enseignement des enfants, de sorte que jeunes et adultes aient le(s) même(s) médium(s).
2. Un test linguistique de connaissance des parlers africains d'enseignement doit conditionner l'obtention des examens et concours.  
Le même test doit accompagner les recrutements professionnels et l'avancement en grade.
3. L'enseignement doit être communautarisé ou régionalisé. Les États africains doivent être décentralisés. Leurs régions respectives doivent avoir suffisamment de compétences pour pouvoir conclure des accords culturels avec d'autres régions, y compris celles appartenant à des pays tiers. Ce qui aura l'avantage de minimiser les coûts d'une telle réforme de l'enseignement. Ainsi, par exemple, les communautés koongo (H10) des deux Congo "Kinshasa et Brazzaville", de l'Angola (Enclave du Cabinda et Nord de l'Angola) et du Gabon - cette communauté est composée des Vili (H12) - seraient en mesure de collaborer et de développer des synergies sous-régionales.

4. Les parlers véhiculaires dits 'langues nationales' doivent être promus 'langues officielles' et être utilisés, outre dans l'enseignement et l'alphabétisation, dans l'ensemble des secteurs publics: administration, information, fonction publique, justice, armée, hôpital, politique, etc.

Les parlers vernaculaires, qui souffrent actuellement d'un manque de reconnaissance officielle, doivent participer à la vie socio-culturelle et socio-économique des districts, provinces, régions, sous-régions et communautés. Ils doivent bénéficier, suivant leur assise, du statut de 'langue régionale' et/ou 'langue nationale'. Le laadi pourra, par exemple, bénéficier de ce statut au Congo-Brazzaville puisque le lingala et le kituba (munukutuba) seront devenus 'langues officielles nationales'. Le statut actuel du français devrait également évoluer de celui de (seule) 'langue officielle' à celui de 'langue officielle internationale'. Ainsi, le Congo-Brazzaville aurait trois langues officielles: le français pour les relations extra-africaines et internationales, le lingala et le kituba pour tout le reste (supra).

5. Avant l'introduction des parlers africains comme véhicules d'enseignement, il faudra préalablement:
  - définir le cadre législatif (lois) de la réforme linguistique
  - assurer l'adoption d'un nouveau curriculum scolaire
  - former le personnel de l'éducation, en particulier celui qui devra assurer la formation des formateurs dans les parlers africains d'enseignement
  - établir, sur une période allant de 5 à 10 ans, des grammaires, des manuels d'enseignement et des dictionnaires monolingues. D'où l'intérêt actuel d'intensifier les descriptions des langues et parlers africains car c'est sur ces descriptions linguistiques que se fonderont l'essentiel des outils didactiques (manuels, grammaires, lexiques, etc.)
  - favoriser et généraliser, au cours de la même période, la connaissance des parlers africains dans les établissements secondaire, supérieur et universitaire notamment dans ceux qui assurent la formation des enseignants
  - transcrire, d'abord dans un parler - ensuite traduire dans les autres -, un maximum d'œuvres littéraires africaines (mythes,

légendes, contes, romans, etc.) dans les parlers africains d'enseignement

- informer toutes les couches de la population des objectifs de l'utilisation des parlers africains dans l'enseignement et des effets que l'on attend dans le processus global du développement national.

## EN GUISE DE CONCLUSION

Il est impossible d'envisager tous les aspects de la question dans un texte aussi bref. Néanmoins, j'aimerais (re)préciser les raisons pour lesquelles j'adhère au point 4, qui est une ébauche d'aménagement linguistique en République du Congo "Congo-Brazzaville".

Le parler maternel est un droit inaliénable puisqu'il permet à l'enfant de vivre en harmonie avec son milieu socioculturel (ou naturel) et de lui éviter tout déracinement.

Au niveau des acquisitions de base, le bien-fondé d'un enseignement en langue maternelle (ici langue 1<sup>ère</sup>) n'est plus à démontrer.

Le parler véhiculaire ouvre les horizons de l'enfant, il lui permet de s'intégrer dans une dynamique sociale et économique plus large, lui évite un cloisonnement ou la marginalisation. La connaissance d'un parler européen vise le même objectif, il est un atout et une nécessité pour l'Africain, surtout à l'heure où l'on parle de globalisation. Ce parler lui assure une ouverture sur le monde et lui permet l'accès aux grandes innovations scientifiques, techniques et technologiques.

L'utilisation des parlers africains, vernaculaires et véhiculaires, permet de:

- démocratiser l'enseignement dans la mesure où elle augmente le taux de scolarité, limite les échecs ou les abandons scolaires et endigue de ce fait l'analphabétisme ainsi que l'exode rural;
- démocratiser la vie politique puisqu'elle favorise une plus grande participation de la population donc une implication plus importante de celle-ci dans le développement et l'avenir du pays;

- préserver la diversité culturelle qui est source d'enrichissement.

Les choix qui sont faits dans ce texte sont réalisables tant d'un point de vue humain qu'économique ou financier. Ici, ce qui me paraît le plus important c'est la volonté des décideurs (politiques, organismes financiers) et des populations de les accepter et de les inscrire parmi leurs priorités. Le reste est une question de temps et de patience.

Somme toute, on peut comparer le problème de la conservation des parlers vernaculaires africains et des cultures qui les sous-entendent à celui de la conservation des écosystèmes. C'est un problème de dimension planétaire qui interpelle tout le monde car la survie de l'humanité en dépend. Ces parlers sont tous à la fois, les supports de la diversité culturelle et de ceux des parlers véhiculaires.

L'Afrique ne peut pas se replier sur elle-même. Elle doit continuer à rester ouverte au monde par le biais des parlers européens de grande communication. Mais l'Afrique se doit, avant tout, de rester ouverte à ses propres parlers et à ses cultures, car il est peu probable qu'elle assure son avenir et se développe avec des parlers et des cultures d'emprunt.

## **BIBLIOGRAPHIE**

AELIA, 1983, Bilinguisme africano-européen, ACCT-AUPELF, Paris

ALAC, 1987, Atlas Linguistique du Congo, ACCT-CERDOTOLA, Paris

ACP-CEE, 1990, Les langues nationales, in *Le Courrier* n°119

BAKA, J., 1989, Apprentissage linguistique et fonctions des variétés linguistiques chez les jeunes scolaires des centres urbains congolais: cas des élèves de Pointe Noire, mémoire "DES", Université Marien NGOUABI "UMNG", Brazzaville

BAKA, J., 1992, Essai de description linguistique du kitsootso, parler koongo du Nord de l'Angola, mémoire "3<sup>ème</sup> cycle", ULB, Bruxelles

BAKA, J., 1993, Le kituba-kikoongo aujourd'hui, in *Revue de la Collégiale des Étudiants et Stagiaires Congolais au Benelux "CESCB"*, n°1, pp.1-2

- BAKA, J., 1995, Politique d'intégration des langues africaines dans le développement, communication, Conference on Political Linguistics, Antwerpen 7-9 December
- BAKA, J., 1999, Le bilinguisme social de type afro-européen en Afrique au XXIème siècle: essai d'analyse et perspectives, communication, International Conference Belgium's Africa, University of Ghent, 21-23 October
- BAUSSMANN, H., 1996, Routledge Dictionary of Language and Linguistics, London
- BLANCHET, Ph., 1992, Langue, linguistique et démocratie. Plaidoyer pour une sociolinguistique appliquée, in CILL 18 (1-2):9-30
- BOUKA, L-Y. & NDAMBA, J., 1992, Essai de classification lexicostatistique des langues bantoues du Congo-Brazzaville, in AAP 28:33-56
- CALVET, L-J., 1987, La guerre des langues, Paris
- CALVET, L-J., 1992, Les langues des marchés en Afrique, Paris
- CALVET, L-J. & al., 1991, Langues et civilisations africaines: arguments culturels pour le développement, Paris
- CHAUDENSON, R., 1989, Créoles et enseignement du français, Paris
- CHAUDENSON, R., 1991, Vulgarisation et développement rural dans les États du sud de l'espace francophone: un problème de communication, in CALVET & al., pp.19-41
- CSA, 1962, Colloque sur le multilinguisme, Brazzaville, 16-21 juillet
- DONEUX J.L. & GASANA F., 1990, Langues nationales et développement, in ACP-CEE, pp 46-47
- DUMONT, P., 1983, Le français et les langues africaines au Sénégal, ACCT-Karthala, Paris
- GRÉGOIRE, Cl., 1990, Langues africaines, culture et développement, in Cahiers Marxistes 75:7-18
- HOFFMANN, Ch., 1991, An Introduction to Bilingualism, London
- HOUIS M., 1980, Situation des langues et politique linguistique, in Éléments de recherche sur les langues africaines, pp.1-11
- JACQUOT, A., 1971, Étude descriptive de la langue laadi, Brazzaville

- LE PALEC, A., 1983, Brazzaville: note sur la situation linguistique de deux quartiers, in AELIA, pp.31-40
- LYONS, J., 1995, Language and Linguistics. An Introduction, Cambridge University Press
- MANESSY, G., 1995, Créoles, pidgins, variétés véhiculaires: Procès et genèse, CNRS, Paris
- MANN & DALBY, 1987, A Thesaurus of African Languages, London
- NKOUKA, M., 1993, Émergence des langues véhiculaires comme langues premières chez les adolescents de Brazzaville, mémoire "licence", UMNG, Brazzaville
- PASCH, H., 1994, Le rôle du sango dans l'éducation scolaire et la communication publique, in Sprachen und Sprachzeugnisse in Afrika, pp.303-323
- PASCH, H., 1997, Sango, in THOMASON, pp.209-270
- POTH, J., 1985, Le lancement d'une réforme linguistique : promotion d'un outil opérationnel de gestion et de régulation, in RENARD & al., pp.51-55
- POTH, J., 1990, Les langues nationales dans l'enseignement, in ACP-CEE, pp.51-55
- RENARD, R. & PERAYA, D. (éd.), 1985, Langues africaines et langues d'enseignement. Problématique de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement primaire en Afrique, CIPA, Mons
- RENARD, R., 1991, Éléments d'une problématique de l'aménagement linguistique en Afrique, in VANDERLINDEN & al., pp.43-50
- RÉPUBLIQUE DU CONGO, 2002, Constitution du 20-01-02, Brazzaville
- SYLLA, Y., 1991, Scolarisation et alphabétisation: vers un modèle endogène intégré de l'éducation, in CALVET & al., pp.73-91
- SOW, A.I., 1977, Langues et politiques des langues en Afrique noire: l'expérience de l'UNESCO, Paris
- TABI-MANGA, J., 2000, Les politiques linguistiques du Cameroun: essai d'aménagement linguistique, Paris
- THOMASON, S.G. (éd.), 1997, Contact Languages: A wider Perspective, Amsterdam

TURCOTTE, D., 1980, La planification linguistique en Côte d'Ivoire: faire du français le véhicule national par excellence, in *Canadian Journal of African Studies*, 13(3):423-439

UNESCO, 1966, Modern Languages in the Schools, in *Educational Studies VI*: 1-83

UNESCO, 1979, Langues africaines. Documents de la réunion d'experts sur l'utilisation des langues africaines régionales ou sous régionales comme véhicule de culture et moyens de communications dans le continent, Bamako, 18-22 juin.

VANDERLINDEN, J. & SYMOENS, J-J., 1991, Les langues en Afrique à l'horizon 2000, numéro Symposium, Bruxelles, 7-9 décembre

*Je souhaite remercier l'ensemble de l'équipe du service linguistique qui m'a aidé à l'élaboration du texte manuscrit (Prof. Claire GREGOIRE et Prof. Yvonne BASTIN), sa relecture (Dr. Jacky MANIAKI & Madeleine MSONTE) et l'établissement des cartes (Jacqueline RENARD).*

*De redactie dankt Dr. Beata De Vliegheer voor de cartografische correcties van de kaarten.*